

Produire et diffuser un spectacle Panorama des étapes juridiques et sociales

18 et 19 mars 2019 – 2 jours à Paris - 660 € TTC*



PUBLIC

Cette formation s'adresse aux porteurs de projets, chargé-es de production, artistes, qui souhaitent se familiariser avec le cadre juridique s'appliquant à la production et à la diffusion de spectacles vivants.

OBJECTIFS

Permettre de se repérer dans l'environnement juridique et administratif du spectacle vivant et acquérir les bons outils de réflexion.

CONTENU DÉTAILLÉ

Rédaction des statuts associatifs et choix des dirigeants : les erreurs à ne pas commettre

L'objet social, les ressources financières de l'association et les modalités de gouvernance font partie des clauses indispensables au bon fonctionnement de la structure associative. Comment établir leur contenu ?

Diriger une compagnie

Qui peut et qui ne peut pas faire partie des organes de direction ? Qu'est-ce qu'un dirigeant de fait ? Quels sont les risques lorsqu'un artiste dirige sa compagnie ? Les contrôles mandataires de Pôle emploi et le faisceau d'indices retenu...

Les droits d'auteur

S'assurer de la disponibilité d'une œuvre est le préalable à toute production. Quels sont les droits des auteurs ? Comment sécuriser l'utilisation d'une œuvre dans son spectacle ? La liberté d'adaptation est-elle totale ?

La licence d'entrepreneur de spectacles

A quel moment la licence est-elle obligatoire ? De quel type de licence ai-je besoin ? Quelles sont les obligations qui en découlent ?

L'embauche et la rémunération des artistes du spectacle

Comprendre l'articulation entre les conventions collectives et le Code du travail ; déterminer la convention applicable et savoir la lire ; comprendre la présomption de salariat, les principes de rémunérations ; identifier le contrat de travail adapté

Quels contrats pour diffuser mon spectacle

Savoir identifier la location, la coréalisation et la cession. Comprendre les grands principes qui régissent ces contrats et connaître les points de vigilance lors de la négociation.

VOTRE INTERVENANTE EXPERT

Fanny SCHWEICH - Juriste, elle rejoint en 2010 le service juridique du Centre National du Théâtre puis de Artcena, où elle acquiert une expertise en droit de la production et de la diffusion de spectacles vivants. En 2017, elle crée For companies, une structure dédiée à l'information juridique des professionnels du spectacle vivant. Elle est également l'auteure du guide « Gérer une association culturelle » (éd La Scène 2018)



MÉTHODE

Apports théoriques, dossier pratique, exercices et réponses aux multiples questions des participant·e·s.

THEMES COMPLEMENTAIRES

- Les stratégies de diffusion gagnantes
- Budget et financement d'une production de spectacle

ET APRES...

Des documents complémentaires pourront être transmis par email en fonction des intervenants. Un suivi de question/réponse est disponible via le CAGEC dans le mois qui suit la formation.

FINANCEMENT

* Le CAGEC n'est pas assujéti à la TVA pour la formation.

Remarque : Les prestataires de service (cabinets comptables, prestataires payes..) n'étant pas le public initial de ces formations, le tarif journalier applicable pour ce public est de 570 €.

Dans la grande majorité des cas, le financement total de la formation est possible par votre OPCA (Afdas, Uniformation...).

LE CAGEC CHEZ VOUS !

Ce thème peut être organisé chez. Vous y gagnez en temps et en coût de déplacement. Pensez-y ! Retrouvez tous nos thèmes LE CAGEC CHEZ VOUS ! sur le site internet.

EVALUATION DES ACQUIS

La formation est évaluée par un QCM de 5 à 10 questions.

VALIDATION

- Une « attestation de formation détaillée » transmise dans les 10 jours et incluant les résultats du QCM
- Une évaluation écrite/orale en fin de la formation
- Un bilan « à froid » 6 mois après la formation pour mesurer la mise en pratique

VOTRE CONTACT

Sylvie Ricordaire

02 40 35 87 30



formation@cagec.fr

www.cagec.fr

Document non contractuel
Crédits photo : @Fotolia.com

LES PETITS +

- Des réponses à vos questions, précises et fiables
- Le CAGEC est un organisme de formation reconnu depuis 1982. Qualifié OPQF (label qualité et professionnalisme), membre de la Fédération de la formation professionnelle (FFP), inscrit au répertoire Data Doc.



Le CAGEC a obtenu le Certificat de qualification professionnelle des organismes de formation pour les domaines suivants : Création, stratégie d'entreprise et fonctions associées (droit, finance, gestion)



Le CAGEC est membre de la FFP

Nom et prénom :

Date de naissance :

L'employeur

Nom de la structure

Adresse complète

Téléphone

Email

Site internet

Activité principale :

Nombre de salariés au régime général dans votre structure (CDI, CDD, contrats aidés...) ?

1 à 5

6 à 9

10 et +

Coordonnées personnelles

Adresse complète

Téléphone

Email

Financement du stage

AFDAS

Uniformation

Pôle Emploi

Financement personnel

Votre statut

CDI depuis le :

CDD fin prévue le :

Fonctionnaire

Intermittent/e

En recherche d'emploi

Particulier

Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Ce document est non contractuel. Seuls les devis et conventions de formation avec nos conditions générales sont valables.

Fiche d'information

Produire et diffuser un spectacle

18 et 19 mars 2019 - Paris

Nom et prénom :

Quel est le niveau de votre formation initiale et précisez son intitulé :

- I et II
- III
- IV
- V

Quel est le titre de votre poste actuel ou de votre fonction :

Avez-vous une connaissance préalable ?

- | | | | |
|------------------------------------|---|---------------------------------------|------------------------------|
| des droits d'auteurs : | une bonne connaissance <input type="checkbox"/> | une approche <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| de la licence : | une bonne connaissance <input type="checkbox"/> | une approche <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| du droit du travail : | une bonne connaissance <input type="checkbox"/> | une approche <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| des contrats de diffusion : | une bonne connaissance <input type="checkbox"/> | une approche <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |

Le statut de votre structure :

Association SARL autre , préciser :

Quelles sont les activités de votre structure" :

- production de spectacles (compagnie) diffusion de spectacles
- exploitation de lieu de spectacles

Avez-vous déjà conclu des contrats :

- de cession de coréalisation de coproduction de location
- non, pas encore

Nombre de salariés intermittents ?

Pour compléter ce thème vous pouvez également suivre ? (à cocher si intéressé/e)

- Les stratégies de diffusion gagnantes
- Budget et financement d'une production de spectacle

Quelle est votre motivation pour suivre cette formation ? Qu'en attendez-vous ?